

# *Le pragmatisme du socialisme belge*

PASCAL DELWIT

L'histoire du socialisme belge a été marquée par un très grand pragmatisme. L'action et la présence politiques du Parti socialiste belge (PSB), un parti peu enclin aux débats idéologiques ou théoriques, s'inscrivent dans une société « pillarisée » autour de trois clivages principaux – laïc-clérical, possédant-travailleur et flamand-francophone –, et se caractérisent par l'articulation de deux fonctions fondamentales, les fonctions d'encadrement et de gouvernement<sup>1</sup>.

Le PSB s'est lui-même appuyé sur un « pilier », véritable contre-société rassemblant un parti de masse, une organisation syndicale – la Fédération générale du travail de Belgique, FGTB –, une mutualité puissante aux rôles multiples – les Mutualités socialistes – et de nombreuses associations et organisations parallèles. Les socialistes belges ont pu accéder à l'exercice du pouvoir, de l'échelon communal au niveau national, d'abord, en menant une lutte pour l'élargissement du droit de vote au suffrage universel, puis, comme partenaire des alliances gouvernementales liées au scrutin proportionnel et au régime « partitocratique ».

Mais à l'image des autres formations social-démocrates d'Europe, le PSB – divisé en deux partis depuis 1978, le Parti socialiste (PS) et le Socialistische partij (SP) – n'a pas été épargné par la crise d'identité et de fonctionnement consécutifs à l'émergence de la crise économique, à la chute du mur de Berlin et du système communiste, et à l'effritement du système de « pillarisation » en Belgique.

1. Le terme « pillarisation » est une traduction littérale du néerlandais *verzuiling*. Il a été utilisé essentiellement pour décrire des sociétés divisées sur le plan religieux et idéologique.

## AUX ORIGINES DU SOCIALISME BELGE

La création du Parti ouvrier belge (POB) en 1885 résulte de la réunion de plusieurs courants. Les deux principaux en sont le mouvement socialiste minoritaire de la Flandre rurale et catholique, principalement implanté à Gand et à Anvers, influencé par la social-démocratie allemande, et le mouvement ouvrier en Wallonie, où les traditions de lutte côtoient des formes d'anarchisme apolitique sinon antipolitique.

Le Congrès constitutif du POB, les 5 et 6 avril 1885, offre l'image inversée de la réalité économique et sociale belge puisque n'y participe qu'une minorité de délégués wallons et des grands centres industriels. La création du parti marque le ralliement de nombreuses organisations ouvrières de type économique et corporatif à l'action politique, sous sa forme la plus immédiate et la plus concrète, pour l'obtention des droits civiques (le suffrage universel et la lutte électorale) et le bien-être matériel (avec des réformes immédiates, telles l'augmentation des salaires et la diminution de la durée du temps de travail). A cela s'ajoute la motivation d'un nombre appréciable d'adhérents (les Bruxellois) qui espéraient trouver dans l'État une protection contre les aléas de l'existence d'une condition artisanale en voie de prolétarianisation.

Ce n'est donc pas un hasard si, au cours de la discussion relative à la dénomination du parti, la seule importante que connut le congrès de fondation du POB, les délégués flamands insistèrent pour que le nouveau parti s'appelle « Parti socialiste », alors que les mandataires bruxellois jugeaient l'appellation « Parti ouvrier » plus acceptable, parce que moins « politique » et « effrayante » pour la petite-bourgeoisie. Finalement, le choix de l'étiquette sociale prévalut sur le label politique.

Dans les premières années de son existence, au-delà de certaines proclamations verbales, toute l'activité du parti et de ses adhérents se proposait d'atteindre deux buts : l'encadrement et l'incorporation en son sein des masses ouvrières wallonnes et la conquête du suffrage universel comme mode principal d'intervention. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les formes et les fondements des mobilisations attestent le rejet de toute hypothèque révolutionnaire et l'ambition réformiste du jeune parti. Le POB se fit connaître de l'ensemble du socialisme international à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles par la com-

binaison de ces deux objectifs et l'organisation de trois grèves générales particulièrement impressionnantes, en 1893, en 1902 et en 1913.

### UN DÉSINTÉRÊT POUR LES PROBLÈMES IDÉOLOGIQUES

Ce n'est qu'après avoir obtenu le droit de suffrage tempéré par le vote plural en 1893, que le POB songea à se doter d'une déclaration de principe toujours en vigueur.

Au terme d'un congrès qui se déroule à Quaregnon – ville ouvrière du Borinage – une charte est adoptée, connue sous l'appellation « Charte de Quaregnon ». Même si elle ne fait pas preuve d'une grande richesse doctrinale, elle n'en est pas moins nettement plus élaborée que les premiers textes constitutifs du POB. L'influence de la social-démocratie allemande, en particulier du programme d'Erfurt, est nette. Rare tentative de donner une perspective à la lutte quotidienne, elle prend aussi toute sa valeur par sa longévité et le symbole qu'elle a représenté et représente encore aujourd'hui pour les militants socialistes.

Pour le POB, l'accession au Parlement en tant que représentant de la classe ouvrière devint vite une fin. Par ses initiatives parlementaires, le parti agira au niveau de la société belge en faveur des « dominés » contre les « dominants ». Mais des questions aussi essentielles que les perspectives de conquête du pouvoir d'État ou les formes de remise en cause du pouvoir de la bourgeoisie ne furent pas abordées. Il faut attendre 1909 pour que Louis de Brouckère, dirigeant du POB, envisage la prise du pouvoir ouvrier<sup>1</sup>. Par la suite, les journées d'étude organisées par le conseil général déboucheront sur une non-réponse ou, plus justement, sur une non-question ; le POB n'a pas à s'interroger : il exercera le pouvoir dès que l'occasion lui en sera donnée. A la veille de la Première Guerre mondiale, bien que le suffrage universel n'ait pas encore été conquis, l'intégration du POB dans la vie politique belge était déjà avancée. Le vote des crédits de guerre au début du mois d'août 1914 et la participation au gouvernement d'union sacrée la matérialisèrent.

1. H. De Man et L. De Brouckère, *Le Mouvement ouvrier en Belgique. Un aspect de la lutte des tendances socialistes (1911)*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1985.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le POB avait acquis au sein du mouvement socialiste international, la réputation d'un parti dépourvu de perspective théorique. Interrogé sur la position des Belges dans le débat sur le révisionnisme, Karl Kautsky les brocarda d'une réponse éloquentة quant à sa piètre opinion sur l'organisation socialiste belge : « Je ne vois pas très bien ce qu'ils auraient à réviser. »<sup>1</sup> Cette dimension ne se démentira pas au fil du temps.

Dans ce panorama, les travaux d'Henri de Man, qui innovent par deux fois, font exception. Dans les années vingt, en période de croissance économique, son ouvrage *Au-delà du marxisme* (1926) est une œuvre majeure. Mais, pour important qu'il fût, ce livre rencontra beaucoup plus d'écho à l'étranger qu'en Belgique. Bien plus, de Man révisa ses positions au début des années trente, en raison du développement de la Grande Dépression. Il rédigea alors le *Plan du travail*, adopté par le POB au Congrès de Noël 1933 et qui est important à double titre : il y avance la perspective d'un rôle nouveau pour l'État et il constitue un formidable moyen de mobilisation sur un ou plusieurs objectifs concrets en période de crise économique. Le Plan ne sera cependant pas appliqué. En outre, dans la deuxième moitié des années trente, la perspective « demanienne » s'est insérée dans une optique autoritariste, au point que son concepteur, devenu président du POB en 1939, publiera un manifeste collaborationniste en 1940 avant de dissoudre le parti.

## LES TRANSFORMATIONS D'APRÈS-GUERRE

Après l'armistice du 28 mai 1940 et la dissolution du POB, un lent travail de reconstitution de réseaux sera nécessaire pour qu'un parti socialiste revoie le jour dans la clandestinité en 1942 et en exil à Londres. Au lendemain de la guerre, les socialistes, dotés d'un projet de sécurité sociale, retrouveront leurs marques, notamment face au Parti communiste dont la puissance est alors redoutée compte tenu de son rôle dans la résistance. Leurs représentants, ceux des organisations patronales et de la CGTB (Confédération générale du

1. X. Mabille et V. Lorwin, *The Belgian Socialist Party*, in W. E. Paterson et A. Thomas (sous la dir. de), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Londres, Croom Held, 1977.

travail de Belgique), sont à l'origine d'un plan négocié en perspective de la Libération. Le « projet d'accord et de solidarité sociale » est signé le 24 avril 1944, et le 28 octobre de la même année l'Office national de sécurité sociale voit le jour<sup>1</sup>. La sécurité sociale est une réalisation exceptionnelle, couvrant et encadrant très largement la population.

Par la suite et jusqu'à nos jours, il est possible de retenir cinq moments significatifs du renouvellement des positions idéologiques et politiques du socialisme belge<sup>2</sup>. En juin 1945, à l'occasion du « Congrès de la victoire » deux changements importants sont intervenus : une modification dans le mode d'affiliation et dans la dénomination du parti, le POB devenant le Parti socialiste belge (PSB)<sup>3</sup>. En 1958-1959, après l'expérience de la coalition libérale-socialiste (1954-1958) et l'échec électoral de 1958, l'aile gauche multiplie ses critiques. Aussi, en 1959, le PSB adopte-t-il le programme de réformes de structure approuvé par la FGTB durant ses congrès de 1954 et de 1956. Porté par son secrétaire général-adjoint, André Renard, ce document comporte une vocation planificatrice et réclame un approfondissement de la démocratie économique<sup>4</sup>. Il prétend, par exemple, impulser l'expansion économique par le biais des pouvoirs publics et envisage des nationalisations ou mises sous statut public, notamment de l'industrie charbonnière et du secteur énergétique. Le troisième moment se situe en 1974, avec un congrès doctrinal suscité par le retour du PSB dans l'opposition et la nécessité de redéfinir son identité. De façon générale, la teneur des résolutions indiqua un tournant à gauche<sup>5</sup>, observable également dans d'autres partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe. Un autre congrès doctrinal se réunit les 27 et 28 mars 1982 sur le thème *Rénover et agir* : après l'échec électoral de 1981 et l'arrivée à la tête du parti d'un nouveau président, Guy Spitaels, il apparut nécessaire de revoir le programme adopté huit ans plus tôt au sommet de la période de croissance économique. Si le Congrès de 1974 avait été celui des revendications issues des « Golden Sixties », celui de 1982 signifia un

1. G. Vantemsche, *La sécurité sociale. Les origines du système belge. Le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994.

2. Puis le PS et le SP.

3. Parti socialiste, *La ligne du parti précédée de la déclaration de principe. Textes adoptés par le Congrès de la victoire des 9, 10 et 11 juin 1945*, Bruxelles, juin 1945.

4. R. De Schutter, L'expérience belge des réformes de structure, *Contradictions*, 1985, numéro spécial.

5. Parti socialiste belge, *Projet de résolution pour le Congrès doctrinal du PSB, Le Peuple*, 8 novembre 1974.

recentrage<sup>1</sup> : la planification disparaissait, l'heure étant à la « relance sélective », idée et mot d'ordre défendus par le PSB à partir de ce moment. Enfin, une convention-forum organisée en 1991 fut marquée par des préoccupations nouvelles qui conduisirent à s'interroger sur les fonctions du parti, le rôle du socialisme et la nature du projet socialiste. Le projet de discussion voulait indéniablement intégrer des problématiques neuves et se pencher sur des questions peu abordées jusque-là par le PS. S'y affirmaient l'exigence d'un choix de société écologique, la nécessité d'aller à la rencontre des nouveaux mouvements sociaux et de dépasser certaines formes d'économisme si caractéristiques du mouvement ouvrier belge. Surtout le projet avait pour ambition de contredire la thèse de la fin des idéologies et de l'épuisement des fonctions du mouvement socialiste<sup>2</sup>.

Au total, ces cinq moments aboutissent non à de grandes révisions doctrinales mais, le plus souvent, à des réajustements doctrinaux occasionnels qui font le plus souvent suite à un renvoi du parti dans l'opposition (en 1958, 1974 et 1981) et ne modifient guère le pragmatisme foncier du socialisme belge. Cette caractéristique lui a très tôt assigné une tâche spécifique dans les organisations internationales du mouvement socialiste : celle de modérateur et d'intermédiaire entre partis et courants aux positions divergentes. Ce fut le cas dans la II<sup>e</sup> Internationale au bureau de laquelle Camille Huysmans et Émile Vandervelde jouèrent un rôle prépondérant ; ou pour l'Internationale ouvrière socialiste (IOS), avec certains dirigeants clés comme Camille Huysmans, toujours, et Louis de Brouckère ; ou, enfin, lors de la reconstruction de l'Internationale socialiste dans laquelle le PSB, et Victor Larock singulièrement, remplit une fonction d'impulsion.

## UN PARTI RÉFORMISTE

Le POB, le PSB après 1945, le PS et le SP depuis 1978 ont eu et ont une vocation réformiste. Ils ne voulaient pas instaurer le socialisme, mais amender et changer la société. De ce point de vue, les socialistes

1. Parti socialiste, *Faire face à la crise, Congrès des 27 et 28 mars 1982*, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, 1982.

2. G. Spitaels, Le projet socialiste. Texte proposé aux congressistes de la Convention-Forum d'Ottignies - Louvain-La-Neuve. 24-25 novembre 1990, *La Wallonie*, 15 octobre 1990.

belges ont engrangé des acquis indéniables grâce à un encadrement puissant, une force électorale importante et une pratique gouvernementale jamais démentie.

Les socialistes belges ont intégré et encadré politiquement, socialement et culturellement la grande majorité de la classe ouvrière à travers non seulement un parti politique, mais également grâce à une multitude d'organisations associées, dont les plus importantes sont les mutualités socialistes et le syndicat. Ils sont devenus l'un des « piliers » de la société belge, confronté au « pilier » agrégeant le monde catholique.

Jusqu'en 1945, le syndicat socialiste – la Commission syndicale puis la Confédération générale du travail, CGTB – était organiquement lié au parti. A la Libération, ce lien fut officiellement défait. La Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) voit le jour, les 28 et 29 avril 1945, par la fusion de la CGTB et de la CBSU<sup>1</sup>. Son indépendance de tout parti, proclamée théoriquement, n'était en réalité que très relative. En témoigne « l'action commune » de 1949, en pleine controverse sur le retour du roi Léopold III, qui regroupait le PSB, la FGTB et les mutualités socialistes. Les effectifs de la FGTB ont crû régulièrement jusqu'en 1980, au moment où le taux global de syndicalisation progressait. Depuis lors une légère décreue s'est opérée, mais ce taux reste aujourd'hui très substantiel par rapport à la moyenne européenne<sup>2</sup>. En effet, les syndicats belges remplissent des fonctions très nombreuses qui vont de la négociation des conventions collectives au paiement des allocations de chômage.

TABLEAU I. — *Les effectifs de la FGTB (1951-1991)*<sup>3</sup>

1951	637 697	1976	1 059 651
1956	681 427	1981	1 110 258
1961	690 994	1986	1 022 715
1966	745 467	1991	1 070 035
1971	862 872		

1. La Centrale belge des syndicats uniques (CBSU) regroupait les Comités de luttes syndicales (CLS) créés durant la guerre par le Parti communiste, et le Mouvement syndical unifié (MSU) d'André Renard principalement implanté parmi les sidérurgistes liégeois et le Syndicat général unifié des services publics.

2. Voir J. Visser, *European Trade Unions in figures*, Deventer, Kluwer, 1989.

3. Les chiffres proviennent de : E. Arcq, *Le taux de syndicalisation, 1982-1991*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1386, 1993.

TABLEAU II. — L'évolution du taux de syndicalisation de 1958 à 1991  
(en %)

1958	58,13	1967	65,27	1976	77,65	1985	79,01
1959	60,69	1968	66,42	1977	78,39	1986	77,44
1960	60,83	1969	67,11	1978	77,99	1987	76,90
1961	60,09	1970	65,48	1979	79,48	1988	75,37
1962	57,99	1971	67,14	1980	79,87	1989	75,40
1963	60,53	1972	70,95	1981	80,74	1990	76,29
1964	59,74	1973	71,91	1982	79,80	1991	76,61
1965	59,68	1974	73,42	1983	79,05		
1966	64,06	1975	76,76	1984	79,03		

Jusqu'en 1945, l'entrée au POB s'effectuait par le biais des organisations syndicales ou des coopératives. Cette situation s'est transformée à l'issue de la guerre. L'un des changements les plus notables des nouveaux statuts adoptés par le congrès de juin 1945 consistait en l'abandon de l'adhésion collective au profit de l'adhésion individuelle. Cette modification statutaire constituait sans aucun doute une des conditions posées pour la réunification syndicale. Quoiqu'il en soit, le Parti socialiste belge devenait un « parti direct », selon la catégorisation de Maurice Duverger<sup>1</sup>. Le principe de l'adhésion individuelle<sup>2</sup> n'a pas entamé le caractère de « masse » du PSB comme le démontre l'évolution du nombre d'adhérents (cf. annexes). De 1946 à 1966, le PSB doubla ses effectifs, de 92 000 à 203 000. En 1978, année de la séparation entre le PS et le SP, il regroupe 259 000 adhérents, soit environ un affilié pour six électeurs socialistes. Depuis 1978, le chiffre minimum pour le parti socialiste a été atteint en 1991, avec 126 800 inscrits, et le chiffre plafond en 1981, avec 167 000. Pour le SP, il s'agit respectivement de 98 000 en 1991 et de 116 800 en 1981.

1. M. Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Seuil, Rééd. 1981.

2. Selon les statuts actuels, deux types d'affiliations sont possibles : l'affiliation individuelle dont la seule condition est d'avoir 16 ans minimum (art. 4). D'autre part, le PS peut aussi enregistrer « l'adhésion de groupes économiques, sociaux ou culturels décidés à associer leurs efforts avec ceux du parti » (art. 50). *Statuts du Parti socialiste*, Organisation et moyens. Description.



## LA FORCE ÉLECTORALE

Dès son origine, le PSB a orienté toute son énergie vers l'obtention du suffrage universel et l'accession au pouvoir. Trois moments importants rythment son histoire : l'instauration du suffrage masculin tempéré par le vote plural en 1893, la première participation gouvernementale à l'occasion de la Grande Guerre et la promulgation, en 1919, du suffrage universel masculin<sup>1</sup>.

Quel a été l'impact électoral du POB, du PSB, du PS et du SP ?

De 1894 à 1914, il recueille environ un cinquième des voix. Mais il subit une importante désillusion aux élections de 1912. En cartel avec le Parti libéral, il espérait pouvoir déloger la majorité absolue catholique : la coalition laïque connut un échec cuisant et perdit la moitié de sa représentation parlementaire.

Après l'avènement du suffrage universel en 1919, le POB opère une percée politique significative, et devient le deuxième parti belge ; depuis ce moment et jusqu'à nos jours, il récolte entre 30,2 %, chiffre plancher en 1939, et 39,4 % des voix, son apogée historique atteint en 1925 (cf. annexe).

Quels types d'électeurs le parti socialiste a-t-il capté et quelle force électoral a-t-il représenté ?

Jusqu'au début des années soixante, il attire avant tout les suffrages du monde ouvrier laïc. Sa pénétration chez les ouvriers catholique est très faible. Il accède plus facilement aux classes moyennes ou aux nouvelles classes – laïques – en expansion. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cet aspect est si important que Daniel-Louis Seiler parle de mission de substitution « aux loges maçonniques dans le rôle de contre-Église »<sup>2</sup>. Son implantation s'effectue de la commune vers l'échelon national, et s'avère très forte dans les parties wallonnes, ouvrières et sécularisées du pays, en particulier les provinces liégeoises et hennuyères.

La dimension laïque mérite d'être soulignée, car au lendemain du deuxième conflit mondial, la polarisation du clivage laïc-clérical connut un double soubresaut particulièrement puissant. Le premier eut lieu à l'occasion du débat à propos du retour du roi Léopold III ;

1. Ce n'est qu'en 1946 que les femmes peuvent exercer le droit de vote.

2. D.-L. Seiler, *Les partis politiques dans le Benelux*, 1992, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques I Socials, Working Paper, n° 48, 1992.

lors du référendum consultatif organisé le 12 mars 1950, les résultats mirent de nouveau à jour la division de la Belgique entre une Flandre catholique et une Wallonie ouvrière et socialiste. Certes 57,68 % des votants s'étaient prononcés pour le retour du roi<sup>1</sup>. Mais, dans la région bruxelloise et plus encore en Wallonie, le « non » était majoritaire<sup>2</sup>. Cet affrontement favorisa la conquête d'une majorité absolue catholique en 1950. Le deuxième a trait à la « guerre scolaire ». Après la loi de 1952, très nettement avantageuse pour l'enseignement confessionnel, la coalition socialiste-libérale de 1954-1958 vota une nouvelle loi scolaire qui suscita une forte mobilisation catholique. Au terme d'âpres négociations, les principales formations signèrent un pacte scolaire qui signale un moment crucial dans l'histoire politique de la Belgique. La prégnance du clivage laïc-catholique perdit la signification forte qu'elle avait revêtue de 1945 à 1958, au profit de la réactivation du clivage linguistique et du clivage opposant possédants et travailleurs, dont la grève de 1960-1961 fut un révélateur.

Le PSB n'a pas perçu les évolutions de cette période. La lutte que sa direction mena contre les responsables du mouvement populaire wallon (MPW) dirigé par l'ancien secrétaire-adjoint de la FGTB, André Renard, témoigne de sa mauvaise appréhension des mutations en cours et des modifications structurelles dans l'économie. Il paya chèrement cette incompréhension aux élections législatives de 1965. Alors qu'il avait atteint le score impressionnant de 38,6 % des suffrages en 1954, il subit un recul sans précédent au profit du jeune Front démocratique des francophones (FDF) à Bruxelles et du Rassemblement wallon (RW), deux nouveaux partis qui rassemblaient croyants et athées. Ses piètres résultats électoraux en 1968 incitèrent enfin son président, Léo Collard, à sortir du bois et à faire appel, le 1<sup>er</sup> mai 1969, au « rassemblement des progressistes » transcendant les clivages philosophiques : « (...) le parti ne peut plus être une Église fermée, expliquait-il. Ne laissons pas de côté ceux dont les idées sont parallèles aux nôtres : ne leur demandons pas non plus des actes d'allégeance. Quelque chose de plus doit être entrepris sans tarder : l'ouverture vers les chrétiens de gauche. Je veux être très clair sur ce point d'une importance capitale dans l'immédiat et pour l'avenir. Depuis toujours, il y a dans notre parti même, des croyants et des pratiquants. Beaucoup d'autres votent pour nous. Mais le moment est venu de

1. J. Gérard-Libois, J. Gotovitch, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, Politique et Histoire, 1991.

2. En Flandre – non compris l'arrondissement de Louvain et les cantons flamands de Bruxelles –, le « oui » obtient 72 %. En Wallonie, le « non » recueille 58 %.

faire un pas de plus et de nous adresser aux organisations qui groupent les chrétiens de gauche.»<sup>1</sup> L'invitation resta sans lendemain pour deux raisons. Il n'y eut pas d'initiative à la mesure de ce souhait. Par ailleurs, le PSB ne s'est jamais départi de sa position hégémonique en Wallonie. A ses yeux, le rassemblement devait passer par l'intégration des progressistes chrétiens dans ses rangs.

Ceci explique aussi pourquoi en définitive, les tentatives d'union des progressistes se réalisèrent en marge du PSB. L'expérience de l'Union démocratique des progressistes (UDP) rassembla le Parti communiste de Belgique (PCB) et des chrétiens indépendants, et connut son heure de gloire aux élections municipales de 1976. Mais faute de consensus au sein du PCB et du manque de structuration du côté chrétien, l'UDP mourra à la fin des années soixante-dix.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Si des évolutions se manifestent du côté des électeurs, le PS demeure imperméable aux catholiques. Interrogés dans des enquêtes d'opinion, 90 % d'adhérents socialistes donnent leur accord « partiel » ou « complet » à l'ouverture de leur formation à toutes les tendances philosophiques ainsi qu'à leur libre expression. Néanmoins, la laïcité perdure dans le PS : ainsi, près de 86 % des socialistes se disent plutôt et tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle la composante laïque est importante dans leur parti, cependant que leurs enfants fréquentent à plus de 98 % les réseaux publics d'enseignement. En définitive, le « réalignement » socialiste ne s'est pas tellement manifesté par une ouverture philosophique ; il s'est davantage réalisé sur la question linguistico-régionaliste.

Là encore, le PSB avait pendant longtemps mal appréhendé les changements. Il les intégra au milieu des années soixante-dix et en fit une donnée centrale de son action politique durant les années quarante-vingt, sous la direction de Guy Spitaels. Le symbole fut fourni par la présence de José Happart, héros du « combat wallon », sur la liste du PS aux élections européennes de 1984. Il obtint 234 996 voix de préférence sur 762 293 suffrages socialistes et, peu après, adhéra au PS dont il est aujourd'hui membre du bureau politique. L'évolution des slogans électoraux est absolument conforme à cette stratégie. En 1981, le PS faisait campagne avec la formule : « Ce sera dur, mais les Wallons s'en sortiront. » Lors des élections législatives de novembre 1991, le PS avançait le mot d'ordre : « Avec le PS, les Wallons sont mieux défendus. » A la suite de ce scrutin, Guy Spitaels abandonna son poste pour devenir ministre-président du gouvernement de

1. *Le Peuple*, 2 mai 1969.

la région wallonne. Dans le même temps, Charles Picqué, figure de proue du socialisme à Bruxelles, occupa le poste de Ministre-président de l'Exécutif de la région bruxelloise. Toutefois la tendance à l'effritement n'a pas été enrayée, malgré quelques à-coups. Le PS n'a obtenu que 25,5 % des voix aux élections législatives de 1991 et réalisé son plus mauvais résultat aux élections européennes de 1994, avec 22,3 % des suffrages.

### LA VOCATION GOUVERNEMENTALE

Après leur première participation au gouvernement d'« union sacrée » durant la guerre de 1914-1918, les socialistes belges ont toujours manifesté la volonté d'être partie prenante de coalitions gouvernementales. Aussi ont-ils très fréquemment participé au pouvoir.

De la fin de la Première Guerre jusqu'au déclenchement des hostilités le 10 mai 1940, le POB a gouverné durant dix ans et six mois, principalement en coalition avec les catholiques et les libéraux. Avec le Parti social-démocrate suédois (SAP), il fut le parti socialiste d'Europe occidentale qui occupa le plus longtemps le pouvoir avant 1945. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les socialistes siègent dans le gouvernement en exil aux côtés des libéraux et des catholiques. Après ce conflit, le PSB<sup>1</sup> a exercé le pouvoir durant trente années (1944-1950, 1954-1958, 1961-1968, 1971-1974, 1977-1981 et 1987-1995), la plupart du temps en coalition avec les sociaux-chrétiens auxquels se sont parfois ajoutés ou substitués les libéraux ou des partis régionalistes : le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF), le Rassemblement wallon (RW) et la *Volksunie* (fédéralistes flammands).

Plusieurs facteurs remettent en question les deux fonctions traditionnelles d'encadrement et de gouvernement des socialistes. A l'image des autres formations socialistes d'Europe, le PS et le SP sont confrontés aux interrogations sur l'idée même de socialisme et à sa crise d'identité, consécutives notamment à la faillite du système communiste. Dans un premier temps, les responsables des deux formations se sont réjouis de la victoire du « socialisme démocratique » ; mais, maintenant, l'effritement du consensus antisoviétique les

1. Nous ne faisons pas ici de distinction après 1978 dans la mesure où PS et SP ont été aux affaires en même temps.

atteint. Outre la remise en cause des notions de collectivité, d'intervention étatique ou des valeurs d'égalité et de solidarité, c'est aussi l'argument du « contre-modèle » opposé au péril communiste mobilisé par la mouvance socialiste qui perd de sa portée.

En fait, les problèmes d'identité des deux organisations socialistes belges ne datent pas de 1989. L'encadrement et le fonctionnement sociaux-démocrates sont mis à mal depuis le développement de la crise par le ralentissement de la croissance, la critique des pouvoirs publics, la diminution plus ou moins importante des acquis sociaux et enfin l'accroissement considérable du chômage qui pèse fortement en Belgique<sup>1</sup>. En outre, la partie francophone est plus atteinte que la néerlandophone. Pour l'année 1994, le taux de chômage était de 13,5 % dans la région flamande, 24,6 % dans la région bruxelloise et de 25,5 % en Wallonie.

TABLEAU III. — *L'évolution du taux de chômage (en %)*<sup>2</sup>

1973		1981	10,2	1989	9,3
1974	2,5	1982	11,9	1990	8,7
1975	4,4	1983	13,2	1991	9,3
1976	5,8	1984	13,2	1992	10,3
1977	6,7	1985	12,3	1993	12,1
1978	7,2	1986	11,6	1994	16,6
1979	7,5	1987	11,3		
1980	7,9	1988	10,3		

Dans l'opposition de 1981 à 1987 et au pouvoir depuis lors, les socialistes n'ont pu qu'amoindrir la tendance au démantèlement de l'État-providence, mais certainement pas la stopper. L'actuel président du PS, Philippe Busquin, reconnaissait récemment que le problème de l'accroissement des inégalités « se manifeste tous les jours davantage. Les partis socialistes et sociaux-démocrates sont au pouvoir dans plusieurs gouvernements de la Communauté mais ils n'ont jamais réussi au cours de ces quinze dernières années à freiner l'évolu-

1. Il s'agit des données concernant les chômeurs « complets indemnisés » auxquelles il convient d'ajouter les préretraités, les chômeurs temps partiels et, depuis 1984, les chômeurs complets âgés, sans même évoquer les personnes échappant aux statistiques.

2. Ministère de l'Emploi et du Travail, *Le marché du travail en Belgique : l'emploi et le chômage*, septembre 1994.

tion. Ils ne parviennent pas à l'arrêter et encore moins à la renverser». Les socialistes sont tributaires de la conjoncture économique pour minimiser les coûts sociaux les plus forts. Cette mission est certes importante, mais peu mobilisatrice et identifiable pour les adhérents et les électeurs.

En outre, le parti socialiste n'a guère pris en compte l'émergence des « nouveaux mouvements sociaux » des années soixante-dix et quatre-vingt. Face à la montée des partis écologistes et des revendications de type qualitatif, il a affiché un mépris qui provient de sa position hégémonique en Wallonie et de son ouvriérisme traditionnel. Mais aujourd'hui, *Ecolo* (du côté francophone) et *Agalev* (« Vivre autrement », écologistes flamands) occupent une place non négligeable sur l'échiquier politique.

TABLEAU IV. — *Le vote écologiste en % des suffrages exprimés*

	1981	1984	1985	1987	1989	1991	1994
Ecolo	2,5	3,9	2,5	2,6	6,3	5,1	5,0
Agalev	2,3	4,3	3,7	4,5	7,6	4,9	6,6
Total	4,8	8,2	6,2	7,1	13,9	10,0	11,6

### QUEL AVENIR POUR LES SOCIALISTES ?

L'effritement de la pillarisation en Belgique constitue une autre évolution marquante. Le temps où l'on naissait, vivait et mourrait dans un de « ses » « mondes » est révolu. Les effectifs des organisations syndicales et des mutuelles, socialistes et chrétiennes, restent extrêmement importants ; mais la nature des adhésions est moins politique et moins liée à un engagement en faveur d'une sensibilité. Les résultats électoraux depuis plus d'un demi-siècle démontrent l'affaissement socialiste et l'effondrement de la famille sociale-chrétienne, qui, après avoir obtenu entre 40 et 47 % des voix après la Deuxième Guerre mondiale, tombe à moins de 25 % ; cette évolution est particulièrement marquée en Flandre (voir en annexe). Les deux partis qui ont rassemblé jusqu'à plus de 82 % des votants en 1950 et en 1958, n'en attirent plus qu'un sur deux.

Peut-on prédire à partir de ces constats la fin du caractère de

masse des formations socialistes belges ? Pour le PS, la réponse à cette question est ambivalente. A court terme, il demeurera une formation avec un nombre imposant de membres. Mais plusieurs indicateurs doivent être relevés. Compte tenu du système partitocratique<sup>1</sup>, les partis politiques belges enregistraient beaucoup d'adhésions par nécessité (recherche d'un emploi, d'un logement ou d'une promotion). Ce système s'exerce parfois de manière codifiée, comme dans les chaînes publiques audiovisuelles ou dans la magistrature. Mais, un tarissement apparaît sous l'effet de l'émiettement des pouvoirs publics et des contestations de ces pratiques. Ces dernières années, le PS et le SP connaissent un tassement indéniable de leurs effectifs (voir annexe). Au PS, le nombre d'adhérents de 1991 (126 795) se situe à 76 % de ce qu'il était en 1981. Pour sa part, le SP avait en 1991 97 919 membres soit 84 % des effectifs de 1981. Ses adhérents ont une moyenne d'âge élevée. Selon les calculs de la firme de sondage *Marketing Unit*, elle se situait en 1991 aux alentours de 52 ans. La pyramide des âges du PS a une base particulièrement étroite et un sommet très large. La présence des jeunes brille par sa faiblesse : les 16-24 ans ne rassemblent que 1 % des adhérents soit, selon les chiffres officiels, aux alentours de 1 278 membres. Au sur-

TABLEAU V. — *La composition du PS par âges (en %)*

	16- 24 ans	25- 34 ans	35- 44 ans	45- 54 ans	55- 64 ans	65- 74 ans	+ 75 ans
Brabant wallon	0	19,7	7,4	3,3	28,7	36,1	4,9
Bruxelles	1,2	17,7	21,2	25,9	18,81	15,3	0
Charleroi	1,1	12,1	27,4	22,6	13,2	14,2	9,6
Dinant-Philipville	0	12,5	12,5	27,8	23,6	20,8	2,8
Hainaut occidental	0	7,0	14,0	39,5	24,4	10,5	4,7
Huy-Waremme	2,7	8,7	14,3	17,3	28,2	17,6	11,3
Liège	0	2,4	42,9	38,1	7,1	4,8	4,8
Luxembourg	0	7,7	19,4	26,2	20,4	19,4	6,8
Mons	0	8,0	20,5	25,0	13,6	27,3	5,7
Namur	2,9	9,5	29,5	21,9	23,8	8,6	3,8
Soignies	0	8,2	25,6	32,6	17,4	14,0	2,3
Thuin	0	8,8	5,3	38,6	28,1	19,3	0
Verviers	0	15,9	15,9	9,5	42,9	12,7	3,2
Total	1,0	10,8	18,9	22,8	22,7	17,6	6,1

1. Voir D.-L. Seiler, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 1982.

plus la catégorie 25-34 ans apparaît également peu présente, avec des effectifs estimés aux alentours de 14 000 membres.

La motivation idéologique des jeunes adhérents est presque inexistante. Plus de 30 % des jeunes entre 16 et 29 ans ont adhéré parce que leurs parents sont ou étaient socialistes (contre 18,4 % pour les 30-44 ans, 22,9 % pour les 45-64 ans et 17,3 % pour les plus de 65 ans). En revanche, l'adhésion par conviction n'est citée que par 30 % de cette catégorie (contre plus de 46 % pour les 30-44 ans, 43 % pour les 45-64 ans et 60 % pour les plus de 65 ans).

TABLEAU VI. — *Les motivations de l'adhésion au PS par âges (en %)*

	16-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	+ 65 ans
Vous envisagiez des activités politiques au niveau local	12,7	13,5	12,0	8,0
Vous envisagiez des activités politiques à un autre niveau	7,4	2,7	12,0	8,0
Vos parents étaient/sont socialistes	31,5	18,4	22,9	17,3
Par souhait de rencontrer des gens qui partagent vos idées	10,0	17,4	15,5	12,8
Par conviction personnelle	30,2	46,8	43,3	60,5
Sans opinion	8,0	0,8	1,4	0,4

La direction du PS a pris conscience de ces phénomènes et engagé depuis plusieurs années une réflexion et une modernisation de ses modes de présence dans la société et de ses activités politiques. Alors que le PS a complètement désinvesti « sa » presse, en revanche, il a amélioré sa communication en direction des médias écrits et audiovisuels et, par leur intermédiaire, vers ses adhérents, sympathisants et électeurs.

Par essence, les partis socialistes ont cherché à incarner le progrès social et se sont érigés en défenseurs des acquis sociaux. Cette double prétention était certainement fondée en période de croissance économique, lorsque les avantages sociaux n'avaient pas véritablement besoin d'être défendus mais plutôt étendus. Depuis le milieu des années soixante-dix, cette perspective n'est plus de mise. Se posent alors quelques fortes questions. Comment se présenter comme parti



progressiste tout en s'affirmant le gardien des conquêtes de l'État-providence ? Certains observateurs évoquent à ce propos un cycle permanent : de parti du progrès, une formation deviendrait conservatrice une fois ses objectifs atteints. En est-il vraiment ainsi et est-ce le cas du socialisme belge, et plus largement de la social-démocratie européenne ? Pour répondre à ces interrogations, il conviendrait d'imaginer, en premier lieu, le contenu d'une formation progressiste à l'aube du troisième millénaire ou plus exactement de redéfinir les fondements de la notion de progrès. La tâche n'est pas simple... En vérité, les désaccords sur ce thème ont toujours existé et font partie du débat politique. Aujourd'hui, ce qui fait problème en Belgique (voire chez les autres socialistes européens), c'est l'absence de réponse à cette interpellation, et non le défi en lui-même. Hormis les transformations formelles que les socialistes belges veulent apporter au fonctionnement et à l'image de leur parti, le reste de leurs propositions demeure pour le moins flou.

Si d'aventure ces derniers intégraient plus fortement les valeurs moins associées à tout ce qui touche au travail et à leur ouvriérisme historique, il leur faudrait résoudre la contradiction consistant à trouver des hommes et des femmes capables de porter ces nouvelles revendications parfois contre les intérêts immédiats de la grande majorité des adhérents et des électeurs socialistes. La composition sociologique actuelle et le manque de relève prouvent que le PS aura des difficultés à sortir de ce dilemme, si jamais il en a la volonté.

Les critères d'identification négative ont été nombreux dans l'histoire du socialisme belge. Selon les époques, le POB et le PSB se sont présentés comme des mouvements anticléricaux, anticapitalistes ou anticomunistes et antisoviétiques. En Belgique, dans la Communauté française, le PS, en défendant désormais un fédéralisme décentralisateur, s'est trouvé un nouvel adversaire : la « Flandre ». La stratégie, consistant à s'autoproclamer le meilleur rempart antiséparatiste cache mal un sérieux problème d'identité pour le PS<sup>1</sup>. Compte tenu des évolutions institutionnelles belges, cette référence négative pourrait perdre rapidement la valeur qu'elle est supposée apporter aujourd'hui. Le « chacun pour soi » régional, en Belgique et dans l'Union européenne, videra l'État fédéral de beaucoup de ses prérogatives. Les femmes et les hommes politiques socialistes seront alors, seuls, redevables de leur gestion. Imputer l'inaction, les mesures

1. Lors des élections législatives de novembre 1991, le président du Parti socialiste, Guy Spitaels, appelait les Wallons à le soutenir parce que la presse flamande ne l'aimait pas.

impopulaires, les insuffisances des pouvoirs publics aux résistances du Parti social-chrétien flamand, le CVP, sera peu crédible et mobilisateur, même si l'enjeu de la préservation d'une sécurité nationale est fondamental. Les socialistes devront défendre un bilan et un modèle positif d'identification dont, actuellement, n'existent même pas les contours.

## ANNEXES

### CHRONOLOGIE

5 et 6 avril 1885	Création du Parti ouvrier belge.
1893	Instauration du suffrage masculin tempéré par le vote plural.
1894	Adoption de la « Charte de Quaregnon », document de référence théorique du mouvement socialiste belge.
1898	Création de la commission syndicale au sein du POB.
Août 1914	Le POB vote les crédits de guerre et entre peu après dans un gouvernement d'« union sacrée ».
1925	Meilleur score réalisé par la famille socialiste à l'occasion d'une élection : 39,4 %
31 décembre 1938	Création de la Confédération générale du travail de Belgique.
1939	Henri de Man devient président du POB.
24 avril 1944	Signature du projet d'accord et de solidarité sociale.
28 et 29 avril 1945	Création de la Fédération générale du travail de Belgique.
9, 10 et 11 juin 1945	« Congrès de la victoire ». Le Parti ouvrier belge devient le Parti socialiste belge. L'affiliation au parti devient directe.
1949	Constitution de l'« action commune » socialiste rassemblant le PSB, les mutualités socialistes et la FGFB.
Hiver 1960-1961	Mouvement social le plus important de l'après-guerre.
1965	Le PSB perd 8 points aux élections législatives.
16 et 17 novembre 1974	Congrès doctrinal du PSB.
1978	Le PSB se scinde en deux partis. Le Parti socialiste (PS) pour la communauté française et le <i>Socialistische partij</i> (SP) pour la communauté flamande.

- 27 et 28 mars 1982 Congrès de réajustement idéologique sous le mot d'ordre « Rénover et agir ».
- 18 juillet 1991 Assassinat d'André Cools, ancien président du Parti socialiste.
- Juin 1994 La famille socialiste réalise son plus mauvais score depuis l'instauration du suffrage universel (masculin) : 22,3 %.

LES RÉSULTATS DU PSB, DU PS ET DU SP  
AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET EUROPÉENNES DEPUIS 1945  
(en % des suffrages exprimés)

	<i>POB</i> <i>PSB</i>	<i>PS</i>	<i>SP</i>	<i>PS + S</i> <i>P</i>
1946	32,5			
1949	29,7			
1950	35,5			
1954	38,6			
1958	37,1			
1961	36,7			
1965	28,3			
1968	26,0			
1971	27,1			
1974	26,7			
1977	26,4			
1978		12,3	13,0	25,3
1979		12,8	10,5	23,3
1981		12,3	13,5	25,8
1984		17,1	13,3	30,4
1985		14,5	13,7	28,2
1987		14,9	15,6	30,5
1989		12,4	14,5	26,9
1991		12,0	13,5	25,5
1994		11,4	10,9	22,3

LES EFFECTIFS SOCIALISTES EN BELGIQUE<sup>1</sup>

	<i>Fédérations francophones</i>	<i>Fédérations flamandes</i>	<i>PSB</i>	<i>% d'électeurs socialistes</i>
1946	56 422	38 838	95 260	12,9
1947	60 329	44 805	105 134	
1948	68 460	44 741	113 201	
1949	73 738	50 026	123 764	8,0
1950	73 118	54 040	127 158	7,2
1951	80 084	54 504	134 588	
1952	89 473	58 160	143 977	
1953				
1954	86 389	66 625	153 014	8,0
1955			167 531	
1956	100 293	72 237	172 530	
1957	106 082	76 414	182 496	
1958	108 720	78 280	187 000	9,9
1959				
1960	111 845	87 155	199 000	
1961			196 700	10,2
1962				
1963				
1964	116 725	87 775	204 500	
1965	113 028	89 195	202 223	13,8
1966	110 450	92 628	203 078	
1967	105 720	90 899	196 619	
1968	113 622	93 523	207 145	14,3
1969	119 445	96 241	215 686	
1970	125 190	99 760	224 950	
1971	132 742	102 327	235 069	16,3
1972	134 764	106 553	241 317	
1973	138 025	112 312	250 337	
1974	141 853	112 609	254 462	18,1
1975	143 138	110 855	253 993	
1976	145 577	109 253	254 830	
1977	144 146	108 425	252 841	16,8

1. Sur la base des rapports administratifs du PS et de nos recherches auprès des fédérations.

	<i>Fédérations francophones</i>	<i>Fédérations flamandes</i>	PSB	% d'électeurs socialistes	
	PS	SP		PS	SP
1978	147 269	111 944	259 213	20,4	16,3
1979	144 852	112 883	257 735		
1980	154 798	113 922	268 720		
1981	167 087	116 730	283 817	21,8	5,7
1982	158 649	114 181	272 469		
1983	149 829	111 798	261 627		
1984	150 671	108 500	259 171		
1985	140 462	108 223	248 685	16,8	12,3
1986	138 820	105 777	244 597		
1987	145 919	103 778	249 697	15,2	11,4
1988	139 768	101 863	241 631		
1989	131 897	99 112	231 009		
1990	129 388	99 235	228 623		
1991	126 795	97 919	224 717	15,4	13,1

### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Craeybekx J. et Witte E., *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, Éditions Labor, 1985.
- ICPS, *Socialist Parties in Europe*, Institut de Ciències Politiques i Socials, Barcelone, ICPS, 1991.
- ICPS, *Socialist Parties in Europe II: Of Class, Populars, Catch-All?*, Institut de Ciències Politiques i Socials, Barcelone, ICPS, 1992.
- Liebman M., *Les socialistes belges, 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1979.
- Mabille X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 1986.
- Paterson W. E. et Thomas A. H. (sous la dir. de), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Londres, Croom Held, 1977.
- Seiler D.-L., *Les partis politiques dans le Benelux*, Barcelone, Institut de Ciències Politiques i Socials - Working Papers, n° 48, 1992.
- Telo M., *Le New Deal européen. La pensée et la politique sociales-démocrates face à la crise des années trente*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.

